



PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois tenue le mardi 18 septembre 2018, à 19 h, au centre administratif, 799, boulevard Forest, à Val-d'Or, sous la présidence de M. Gaétan Gilbert.

À laquelle sont présents :

M. Gaétan Gilbert, président
M^{me} Nancy Girard, commissaire
M^{me} Sylvie Hébert, commissaire
M^{me} Janik St-Pierre, commissaire
M^{me} Ruth Tremblay, commissaire
M^{me} Guylaine Filion, commissaire
M^{me} Annie Chabot, commissaire et représentante des parents du primaire
M^{me} Nathalie-Ann Pelchat, commissaire et représentante des parents du secondaire

Sont également présents :

M^{me} Nathalie Legault, secrétaire générale
M^{me} Johanne Fournier, directrice générale
M^{me} Marny Bell, directrice, Service des ressources éducatives et du transport
M^{me} Isabelle Bergeron, directrice, Service des ressources humaines
M. Alain Guillemette, directeur général adjoint et directeur, Services des ressources financières et informatiques
M. Patrick Lortie, directeur, Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement
M^{me} Caroline Neveu, conseillère en communications

Est absente :

M. Martin Côté, commissaire
M^{me} Sylvie Gilbert Boucher, commissaire
M. Steve Paquet, commissaire
Mme Cindy Picard, commissaire
M. Guy St-Amant, commissaire et représentant des parents d'élèves HDAA

Le président souhaite la bienvenue à tous. Il informe les commissaires que trois candidats aux élections provinciales viendront s'adresser au conseil au courant de la soirée afin de présenter leurs engagements au sujet de l'éducation. Puis, les commissaires présents formant quorum, il déclare la séance ouverte.

CC-015-18-19

Adoption de l'ordre du jour.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Guylaine Filion,

QUE l'ordre du jour présenté soit accepté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

CC-016-18-19

Adoption du procès-verbal de la séance du 21 août 2018.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Ruth Tremblay,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 21 août 2018 soit adopté tel qu'il a été rédigé et de dispenser la secrétaire générale d'en faire la lecture.

Adoptée à l'unanimité

COMMENTAIRE

Questions du public.

Aucune question n'est adressée au conseil.

INFORMATION

Rapport des commissaires parents.

Le comité de parents et le comité EHDAA n'ont pas tenu de rencontres.

INFORMATION

Rapport des comités du conseil.

Les comités n'ont pas tenu de rencontres.

INFORMATION

Présentation publique – Plan d'engagement vers la réussite.

Monsieur Gaétan Gilbert, président, et madame Johanne Fournier, directrice générale, présentent le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 aux personnes présentes.

CC-017-18-19

Huis clos.

CONSIDÉRANT le caractère nominatif des discussions.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Janik St-Pierre,

QUE le conseil des commissaires siège à huis clos.

Il est 20 h 55.

Adoptée à l'unanimité

CC-018-18-19

Retour aux délibérations publiques.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Guylaine Filion,

QUE le conseil des commissaires reprenne les délibérations publiques.

Il est 21 h 12.

Adoptée à l'unanimité

CC-019-18-19
Démission d'une
commissaire.

CONSIDÉRANT que madame Gilbert-Boucher a été élue commissaire à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois le 14 juin 1998;

CONSIDÉRANT que madame Gilbert-Boucher s'est toujours acquittée dignement de ses responsabilités de commissaire durant les années où elle a siégé au conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois;

CONSIDÉRANT que madame Gilbert-Boucher s'est constamment impliquée pour permettre la poursuite des objectifs de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et l'amélioration de la qualité des services éducatifs;

CONSIDÉRANT qu'il est important de poser des gestes qui reconnaissent la contribution d'un élu à la démocratie scolaire et à la réussite des élèves.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Sylvie Hébert,

D'ACCEPTER la démission de madame Sylvie Gilbert-Boucher, à compter du 18 septembre 2018;

DE souligner le travail et l'implication remarquable de madame Gilbert-Boucher;

DE remercier très sincèrement madame Gilbert-Boucher pour les services rendus au fil des ans et lui souhaiter bon succès pour ses projets à venir.

Adoptée à l'unanimité

CC-020-18-19
Modification au plan
d'effectifs des
professionnels.

CONSIDÉRANT la résolution CC-140-17-18 adoptée par le conseil des commissaires le 15 mai 2018;

CONSIDÉRANT la mesure budgétaire 15087 pour les cinq prochaines années scolaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour l'engagement d'une ressource visant à accompagner et à renforcer le soutien technique pour les élèves, les enseignants et le personnel de la commission scolaire.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ruth Tremblay,

QUE le plan d'effectif des professionnels 2018-2019 soit modifié et que le poste suivant soit ouvert :

<i>Corps d'emploi</i>	<i>Lieu de travail (service)</i>	<i>% / heures</i>
Analyste	Service des ressources financières et informatiques	35 heures

Adoptée à l'unanimité

CC-021-18-19

Comité de sélection – Poste de direction adjointe d'établissement

CONSIDÉRANT qu'il y aura lieu de combler un poste de direction adjointe de l'école Chanoine-Delisle et de l'école secondaire La Concorde;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection doit être formé afin de procéder à la sélection;

CONSIDÉRANT l'article 8.3.5 de la Politique de gestion concernant la dotation du personnel qui prévoit que trois commissaires font partie du comité de sélection.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Guylaine Filion,

QUE les commissaires suivantes soient nommées au comité de sélection;

- Nathalie-Ann Pelchat
- Ruth Tremblay
- Annie Chabot

QUE Janik St-Pierre soit nommée comme substitut.

Adoptée à l'unanimité

CC-022-18-19

Comité de sélection pour le choix des professionnels – Piscine de l'école secondaire La Concorde.

CONSIDÉRANT la Loi sur les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT l'autorisation de procéder à un appel d'offres public pour le choix des professionnels;

CONSIDÉRANT que l'évaluation des entreprises doit être effectuée par un comité de sélection;

CONSIDÉRANT que l'identité des membres du comité de sélection demeure confidentielle afin de les protéger de toute sollicitation.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Guylaine Filion

QUE Nathalie Legault, secrétaire générale, agisse à titre de secrétaire de comité de sélection;

QUE le comité de sélection soit formé de trois membres:

- deux membres représentant de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
- un membre externe à la Commission scolaire

DE préserver l'identité des membres du comité, laquelle information sera versée aux dossiers de la Commission scolaire, sous pli confidentiel.

Adoptée à l'unanimité

CC-023-18-19

Choix des professionnels pour les projets en maintien des bâtiments 2018-2019.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois est en attente de la réponse du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) dans le cadre des projets déposés pour la mesure en « Maintien des bâtiments » 2018-2019;

CONSIDÉRANT que la Loi sur les contrats des organismes publics (LCPO) permet à la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois d'octroyer des contrats de nature professionnelle de gré à gré, lorsque ceux-ci sont inférieurs à 100 000 \$;

CONSIDÉRANT que le choix des professionnels à ce stade-ci de l'année permet à ceux-ci de préparer les plans et devis et ainsi pouvoir aller en appel d'offres plus tôt dans l'année afin d'obtenir de meilleurs prix;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité formé par le conseil des commissaires quant à la répartition des mandats aux firmes professionnelles.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Ruth Tremblay,

QUE le conseil des commissaires autorise la direction du Service des ressources matérielles et de l'approvisionnement à assigner les mandats aux firmes professionnelles au regard de la répartition proposée;

DE mandater les firmes de professionnels retenues à préparer les plans et devis pour les différents projets à réaliser et de procéder aux appels d'offres lorsque les autorisations du MÉES auront été obtenues.

Adoptée à l'unanimité

CC-024-18-19

RSEQ – Affiliation 2018-2019.

CONSIDÉRANT que selon les règlements et statuts du RSEQ, les établissements des niveaux primaires ou secondaires, membres actifs de la corporation, désignent l'instance régionale du sport étudiant de leur région respective comme leur représentant au sein du RSEQ;

CONSIDÉRANT que la région de l'Abitibi-Témiscamingue n'a plus d'instance régionale du sport étudiant;

CONSIDÉRANT que le mandat du RSEQ Abitibi-Témiscamingue est assuré à la satisfaction des membres de la région depuis plusieurs années par Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT que cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Janik St-Pierre,

QUE la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois désigne Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue comme son représentant au sein du RSEQ pour la région;

QUE la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois paie une affiliation de base de 600 \$, en plus d'une cotisation de 0,35 \$ per capita pour sa clientèle primaire et secondaire. La clientèle officielle au 30 septembre 2017 étant de 5 267 élèves, un montant de 2 443,45 \$ sera transmis à Loisir et Sport Abitibi-Témiscamingue en lien avec les mandats du RSEQ pour l'année 2018-2019.

Adoptée à l'unanimité

INFORMATION

Suivi – Titres de propriété de la Commission scolaire.

Considérant l'heure tardive, ce point sera traité lors de la prochaine séance du conseil.

INFORMATION

Rentrée scolaire 2018-2019 - Bilan

Considérant l'heure tardive, ce point sera traité lors d'une séance ultérieure.

INFORMATION

Bilan des engagements du personnel enseignant.

Considérant l'heure tardive, ce point sera traité lors d'une séance ultérieure.

INFORMATION

Bilan des travaux d'été.

Considérant l'heure tardive, ce point sera traité lors d'une séance ultérieure.

INFORMATION

Résultats aux épreuves uniques.

Considérant l'heure tardive, ce point sera traité lors d'une séance ultérieure.

INFORMATION

Évaluation de la direction générale.

Madame Nathalie Legault, secrétaire générale, rappelle la procédure relativement à l'évaluation de la direction générale. Le questionnaire, accompagné des documents pertinents, seront transmis par courrier électronique et la date limite pour y répondre est le 28 septembre 2018.

INFORMATION

Suivi | Assemblée annuelle ACSAT

Monsieur Gaétan Gilbert, président, fait un retour sur les activités de l'ACSAT qui se sont déroulées le 14 septembre dernier. Il indique que monsieur Fortier et madame Lemieux n'avaient que de bons commentaires.

Les commissaires présents soulignent la décision de l'ACSAT d'augmenter sa contribution à Action Réussite. On mentionne aussi l'activité de formation de l'après-midi avec M. Fortier qui était très intéressant.

Tous notent l'accueil chaleureux et la belle soirée, très émouvante considérant les médailles de Mme Fournier et de Mme Boucher. De plus, les projets honorés étaient de belles réussites qui ont eu un impact important dans les milieux.

INFORMATION

FCSQ – Suivi aux instances

Considérant l'heure tardive, ce point sera traité lors d'une séance ultérieure.

INFORMATION

Relations avec la communauté

Gymnase Rivière-Héva

Considérant l'heure tardive, ce point sera traité lors d'une séance ultérieure.

INFORMATION

Questions diverses.

Aucun sujet n'est inscrit au point « Questions diverses »

CC-025-18-19

Levée de la séance.

IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Janik St-Pierre,

QUE la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Et la séance est levée à 22 h 14.


Gaétan Gilbert
Président


Nathalie Legault
Secrétaire générale

